



— HÔPITAL DE JOUR
L'ALTERNATIVE

BROCHURE D'ACCUEIL

CHP Chêne aux Haies • www.chpchene.be



DOC-781-0521





INTRODUCTION

Cette brochure vous fournit des conseils et des renseignements pratiques afin de vous familiariser à la vie quotidienne de notre hôpital de jour.



NOTRE UNITÉ DE SOINS

Notre service a vu le jour en novembre 2003. Notre principe de base est de **travailler avec votre collaboration en valorisant vos forces, vos ressources** afin de vous permettre une participation active à votre processus de rétablissement.

Notre hôpital de jour est **ouvert de 8h30 à 16h00** tous les jours de la semaine exceptés les weekends et jours fériés.



NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe est pluridisciplinaire et se compose de :

- un.e médecin psychiatre
- un.e coordinateur.trice
- un.e infirmier.e chef de service
- des ergothérapeutes
- un.e éducateur.trice
- un.e infirmier.e
- des psychologues
- un.e assistant.e social.e
- un.e kinésithérapeute
- un.e professeur de sport





PRENDRE RDV POUR UNE ADMISSION

Pour obtenir des **informations** sur notre service ou prendre **rendez-vous** pour une pré-admission, vous pouvez contacter le : **065 41 82 57** ou le **065 41 82 51**.





VOTRE ADMISSION



ACCUEIL

Afin que votre hospitalisation de jour se passe dans les meilleures conditions possibles, il vous est demandé d'**apporter le jour de votre admission** :

- un schéma de traitement actualisé par votre médecin psychiatre traitant
- votre carte d'identité

→ Vous aurez tout d'abord à accomplir les **formalités administratives** au bureau des admissions.

→ Ensuite, l'équipe vous accueille au sein du service en procédant à **une visite** de ce dernier et de ses divers points stratégiques (point infos, tableau d'activités hebdomadaire, valve informative...).

→ Votre thérapeute référent et l'infirmière vous rencontrent individuellement afin de procéder à la récolte de **données nécessaires** à votre hospitalisation et pour vous **transmettre différentes informations**. Un badge d'identité vous est donné. Il est à présenter avant chaque soin pour garantir votre sécurité.

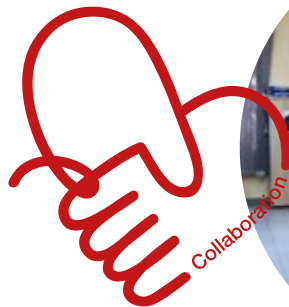


OFFRE DE SOINS

La semaine est rythmée par une grille d'ateliers axés sur 3 dimensions :

- l'expression de soi par le biais de **la parole et du corps**
- l'expression de soi par le biais de **la créativité**
- l'ouverture à la Cité et aux **plaisirs de la vie quotidienne** (réhabilitation psychosociale)

- Des **entretiens individuels**, adaptés à votre prise en charge, complètent cette offre de soins.
- Des **bilans thérapeutiques**, organisés tous les 3 mois, permettent d'évaluer votre parcours de soins en l'adaptant à votre situation.
- La **rencontre de votre famille et de votre réseau** est possible si vous le souhaitez.
- Des **activités transversales** telles que la logopédie, le sport, ma terre-happy... sont proposées lors des bilans thérapeutiques en fonction de vos objectifs.
Un rendez-vous préalable entre les différents acteurs de soins concernés est organisé avant tout commencement.



LES REPAS

Le restaurant de notre hôpital vous accueille tous les midis et vous propose des **menus équilibrés** et **pouvant s'adapter à un régime particulier**.

Il est possible de rencontrer une **diététicienne** sur rendez-vous afin d'établir un menu personnalisé.

Le menu du jour se consulte sur **la valve informative du service**. L'infirmière vous donne votre **ticket repas** en même temps que votre médication de midi.



LA MÉDIATION

En cas d'insatisfaction en matière de soins de santé ou de difficulté vécue avec un professionnel de l'institution, il vous est possible de prendre contact avec une médiatrice au **0470 800 125** ou par mail via **mediationhainaut1@pfpcsm.be**.

La médiatrice réalise une permanence sur le site les lundis de 12h30 à 15h30. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'équipe.



VOTRE SORTIE

Les bilans thérapeutiques vous amènent de façon constructive vers la fin de votre hospitalisation.

Nous procédons à un **entretien de fin d'hospitalisation** de jour avec votre psychologue et votre référent. Durant celui-ci, il vous sera remis un **rapport de sortie** où se retrouvent toutes les informations nécessaires à votre suivi après hospitalisation.

Votre sortie sera préparée, si vous le souhaitez, avec vos proches et votre réseau.



Citoyenneté



RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE NOTRE SERVICE

Par la lecture de ce règlement, vous vous engagez à :

- respecter votre projet thérapeutique
- contacter le service avant 9h en cas de retard ou d'absence
- rendre un certificat médical au-delà de deux jours d'absence
- ne pas quitter l'enceinte de l'hôpital durant les heures d'hospitalisation
- consulter un médecin psychiatre de manière régulière
- nous informer rapidement de tout changement de médication
- respecter la vie privée des autres patients. Filmer ou prendre des photos est strictement interdit
- se présenter en tenue vestimentaire et avec une hygiène correcte
- ne pas utiliser votre GSM durant les ateliers
- ne pas avoir recours à la violence, au vol ou au racket au risque d'être exclu de notre service
- ne jamais introduire ni consommer ni être sous influence de boissons alcoolisées, de drogues ou toutes autres substances interférant avec votre prise en charge
- ne pas consommer de boissons énergisantes
- ne pas entretenir de relations intimes au sein du service
- veiller au respect et à la propreté des locaux et du matériel mis à disposition
- ne pas fumer ou vapoter au sein du service
- la vente, le troc, les prêts et tous services payants sont strictement interdits au sein du service. Nous nous déchargeons de toute responsabilité
- si vous prenez d'autres patients dans votre véhicule pour vous rendre ou repartir de notre service ou lors d'éventuelles sorties extérieures, sachez que cela est sous votre entière responsabilité.

